



Acta fabula

Revue des parutions

vol. 22, n° 8, Octobre 2021

**Situer la théorie : pensées de la littérature et savoirs situés
(féminismes, postcolonialismes)**

DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.13849>

Lecture psychanalytique ou féministe des textes littéraires ? L'histoire d'un débat manqué

Psychoanalytical or feminist reading of literary texts?
The history of a failed debate

Lola Marcault-D.



Hélène Merlin-Kajman, *La Littérature à l'heure de #MeToo*, Paris, Itaque, coll. « Theoria incognita », 2020, 160 p., EAN : 9782490350124.

fabula
LA RECHERCHE EN LITTÉRATURE



Pour citer cet article

Lola Marcault-D., « Lecture psychanalytique ou féministe des textes littéraires ? L'histoire d'un débat manqué », Acta fabula, vol. 22, n° 8, « Situer la théorie : pensées de la littérature et savoirs situés (féminismes, postcolonialismes) », Octobre 2021, URL : <https://www.fabula.org/revue/document13849.php>, article mis en ligne le 25 Septembre 2021, consulté le 26 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.13849

Lola Marcault-D., « Lecture psychanalytique ou féministe des textes littéraires ? L'histoire d'un débat manqué »

Résumé - Le titre de l'essai *La Littérature à l'heure de #MeToo* révèle sa double perspective : d'abord contextuelle, puisqu'il s'inscrit dans le prolongement de trois polémiques qui touchent des enjeux féministes et sont peu ou prou concomitantes au mouvement #MeToo. Ensuite, littéraire et transhistorique : en dépit de son contexte de production, l'ouvrage tente de dépasser la polarisation de ces débats pour interroger plus largement le rapport entre littérature et morale.

Mots-clés - féminisme, littérature, réception, transitionnalité, violences sexuelles

Lola Marcault-D., « Psychoanalytical or feminist reading of literary texts? The history of a failed debate »

Summary - The title of the essay *Literature in the Age of #MeToo* reveals its twofold perspective: first, contextual, since it follows on from three polemics that touch on feminist issues and are more or less concurrent with the #MeToo movement. Secondly, literary and transhistorical: despite its production context, the book attempts to go beyond the polarisation of these debates to question the relationship between literature and morality more broadly.

Lecture psychanalytique ou féministe des textes littéraires ? L'histoire d'un débat manqué

Psychoanalytical or feminist reading of literary texts? The history of a failed debate

Lola Marcault-D.

Le titre de l'essai *La Littérature à l'heure de #MeToo* révèle sa double perspective : d'abord contextuelle, puisqu'il s'inscrit dans le prolongement de trois polémiques qui touchent des enjeux féministes et sont peu ou prou concomitantes au mouvement #MeToo. Ensuite, littéraire et transhistorique : en dépit de son contexte de production, l'ouvrage tente de dépasser la polarisation de ces débats pour interroger plus largement le rapport entre littérature et morale.

Le débat devenu controversé, concernant le poème « L'Oaristys » d'André Chénier et surtout sa réception en termes de « viol » en 2018 fait l'objet des quatre premiers chapitres ; la publication du roman autobiographique *Le Consentement* de Vanessa Springora en 2019 et les procédures judiciaires qui lui ont succédé sont discutées dans les deux chapitres suivants ; enfin le chapitre conclusif a pour toile de fond la polémique qui a opposé d'abord aux États-Unis puis, dans une moindre mesure en France, partisan·es et détracteur·rices des *trigger warnings* dans les cursus universitaires – principalement littéraires.

Hélène Merlin-Kajman reprend ces polémiques pour questionner les modes de transmission de la littérature et ses effets de réception à travers des lectures et des analyses de textes empruntés à plusieurs époques et à plusieurs genres. Aussi la problématique du « partage féministe de la littérature¹ », qu'elle annonce dans l'introduction de son ouvrage, est-elle identique à celle de ses adversaires théoriques. Dans la controverse Chénier, notamment, les deux partis se fixent conjointement pour objectif de demander des comptes à la littérature, dans le but de faire valoir la puissance de ses effets et dispositifs. On ne peut donc que s'étonner du clivage et de l'incompatibilité de leurs positions et de leurs discours, avant de comprendre qu'ils se situent dans des champs distincts – l'approche de Hélène Merlin-Kajman, si elle prétend se donner des objectifs de lecture féministes,

¹ Hélène Merlin-Kajman, *La Littérature à l'heure de #MeToo*, Paris, Itaque, « Theoria incognita », 2020, p. 15. Nous ferons dorénavant apparaître les numéros de page des citations de cet ouvrage dans le corps du texte, entre crochets.

emprunte en fait à la psychanalyse et à la psychologie tandis que celle de ses adversaires théoriques articule études féministes et littérature.

Le partage transitionnel de la littérature

C'est par le double fil du *trigger warning*² et de la *transitionnalité* – notion qu'elle lie à la question de l'enseignement, de la transmission des textes littéraires, de leur partage *civil*³ – que H. M.-K. a été interpellée par les trois polémiques déjà évoquées. Sa conception *transitionnelle* de la littérature n'est pas précisée dans *La Littérature à l'heure de #MeToo*, mais fait l'objet de deux essais publiés en 2016⁴ dans lesquels elle précise cette thèse qui importe, de la psychanalyse à la littérature, le concept popularisé par D. Winnicott à partir des années 1950⁵. Aussi la thèse de son ouvrage est-elle assise sur des idées démontrées antérieurement : sa position, dans les débats sur Chénier, Springora et les *trigger warnings*, est animée par le souci d'interroger les discours qui accompagnent nécessairement la littérature et l'acte de lire autant que par la défense – au double sens de garantie et d'apologie – de la *transitionnalité* de la littérature.

D'après H. M.-K., lire le poème de Chénier comme un viol⁶, faire du *Consentement* de Springora une pièce à conviction dans l'affaire Matzneff⁷, et mettre en place des *trigger warning* dans un cours de littérature procéderaient au « saccage de l'espace transitionnel de la littérature » (p. 140). Le caractère systématique de ce résultat masque néanmoins la diversité des mécanismes : H. M.-K. s'attache donc à

² Le *trigger warning* est un outil popularisé dans les années 1990 sur Internet via des forums et blogs féministes mais également utilisé en psychologie, qui consiste à avertir (*to warn*) les destinataires d'un discours que l'on s'apprête à y évoquer des sujets ou des oppressions (viol, inceste, transphobie, etc.) susceptibles de déclencher (*to trigger*) un réveil traumatique.

³ La position d'H. M.-K. concernant les *trigger warning* est bien plus développée dans son article « Enseigner avec civilité », publié sur le site du mouvement-Transitions, que dans l'essai *La Littérature à l'heure de #MeToo*. Voir *Transitions*, « Littéarité n° 4 », <http://www.mouvement-transitions.fr/index.php/litterarite/articles/sommaire-general-de-articles/1535-n-4-h-merlin-kajman-enseigner-avec-civillite-trigger-warning-et-problemes-de-partage-de-la-litterature>.

⁴ H. M.-K., *Lire dans la gueule du loup. Essai sur une zone à défendre, la littérature*, Paris, Gallimard, 2016 ; *L'Animal ensorcelé*, Paris, L'haque, coll. « Theoria incognita », 2016. L'appréhension de la littérature comme *espace transitionnel* est au principe des réflexions de *Transitions*. On la trouve donc naturellement développée aussi sur le site du mouvement : <http://www.mouvement-transitions.fr/>.

⁵ Voir par exemple D. Winnicott, « Objets transitionnels et phénomènes transitionnels » in *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1983.

⁶ Cette lecture est d'abord formulée par les agrégatif-ves dans la « Lettre d'agrégatif-ves de Lettres modernes et classiques aux jurys des concours de recrutement du secondaire » en 2017 (Voir *Les Salopettes*, Association féministe de l'ENS Lyon, <https://lessalopettes.wordpress.com/2017/11/03/2540/>) puis reprise dans le billet « Voir le viol. Retour sur un poème de Chénier », *Malaises dans la lecture*, 10 avril 2018 (<https://malaises.hypotheses.org/242>).

⁷ C'est l'idée derrière laquelle H. M.-K. rassemble les trois procédures initiées par la publication du *Consentement* : l'enquête préliminaire pour « viols commis sur mineur de 15 ans » ouverte par le parquet de Paris le 3 janvier 2020 ; la comparution de Matzneff le 12 février 2020 devant le tribunal correctionnel de Paris pour « apologie de crime » et « provocation à commettre des délits et des crimes », demandée par l'association L'Ange bleu ; le retrait de la vente, par les éditions Gallimard, La Table ronde, Léo Scheer puis Stock, de certaines œuvres de Matzneff.

démontrer, dans chacune des parties qui composent son essai, la spécificité de chacun de ces « saccages » en structurant son propos autour du degré de *transitionnalité* des œuvres qu'elle prend pour objet. Dans la controverse Chénier d'abord, le seul vers potentiellement transitionnel serait ainsi saccagé par l'emploi du terme de *viol* qui figerait le texte dans une lecture mimétique ; dans l'affaire Matzneff, la judiciarisation de la réception du *Consentement* aurait spolié Springora de la transitionnalité revendiquée de son écriture ; les *trigger warnings*, enfin, résulteraient du même type de lecture littérale et « référencialiste », par définition incompatible avec une appréhension transitionnelle de la littérature.

Le viol chez Chénier : dangers d'une lecture mimétique

La qualification du poème « L'Oaristys » de Chénier comme d'un viol le fige, d'après H. M.-K., dans une référencialité par définition univoque, et donc incompatible avec sa conception *transitionnelle* de la littérature.

H. M.-K. dépasse d'abord l'opposition entre la lecture « contextualisante » du spécialiste du xviii^e siècle Marc Hersant, et celle, « actualisante », des agrégatif-ves. Pour expliquer que la controverse ne saurait se comprendre au prisme de cette seule polarisation, elle démontre l'équivocité que les conventions, littéraires et culturelles, présentent déjà aux xvii et xviii^e siècles à l'aide d'un détour par l'analyse du huitain « D'oui et nenni » de C. Marot et de la pièce *Clitandre* de P. Corneille.

Aussi sa critique de la position exprimée par les agrégatif-ves puis par les auteur-rices du billet de blog « Voir le viol » ne se fonde-t-elle pas sur l'idée du contresens anachronique, mais sur un désaccord critique, sur le plan de la théorie littéraire. Lire le poème comme un viol traduirait une vision positiviste du texte littéraire, une conception référencialiste à laquelle H. M.-K., investie de Nouvelle Critique, ne saurait souscrire. La « générosité de lecture » qu'elle revendique implique de faire entendre le texte dans tous ses possibles interprétatifs. Aussi le poème de Chénier est-il présenté comme un texte phallocrate ; il s'agit d'après l'autrice d'un « quasi-viol », qualification qui aurait le mérite de préserver l'érotisme onirique que peut faire entendre le seul vers auquel elle donne son assentiment⁸, et donc sa valeur potentiellement *transitionnelle*. Le texte littéraire ne saurait donc être lu de façon purement mimétique car cette confusion entre réalité et fiction, au

⁸ « Daphnis C'est ce bois qui de joie et s'agite et murmure. » (A. Chénier, « L'Oaristys », v. 76, in *Poésies*, Paris, Gallimard, 1994, p. 79-85). H. M.-K. reprend dans son essai la saynète qu'elle avait publiée sur le site *Transitions*, dans laquelle elle formulait son analyse du poème comme « quasi-viol » : « Saynète n° 73 », *Transitions*, 23 décembre 2017, <http://www.mouvement-transitions.fr/index.php/exergues/saynetes/sommaire-des-saynetes-deja-publiees/1502-saynete-n-73-a-chenier-h-merlin-kajman>.

principe de la lecture *littéraliste* qui serait celle des agrégatif·ves, non seulement priverait le texte de son potentiel thérapeutique mais *performerait* un viol que le poème se contenterait de suggérer.

Enfin, elle répond à la question posée par les agrégatif·ves qui se demandaient comment enseigner – H. M.-K. dirait « partager » – le texte de Chénier et par extension les textes représentant des violences sexuelles. Elle affirme la nécessité, d'abord, de singulariser chacun de ces textes, dans les spécificités du dispositif littéraire qu'ils mettent en place, pour échapper à une lecture « à la lettre » qui les condamnerait à l'univocité ; ensuite, de faire valoir leur symbolique, leurs processus de figuration, leur potentiel trouble.

Le Consentement : roman ou pièce à conviction ?

Comme celle qu'elle adopte dans le débat autour de « L'Oaristys », la position d'H. M.-K. dans l'affaire Matzneff est régie par le souci de préserver et parfois de célébrer la transitionnalité de la littérature. Aussi renvoie-t-elle dos à dos l'écriture pornographique de Matzneff qui ne ménagerait aucun espace transitionnel et celle de Springora, dont elle consacre la subtilité, le caractère polyphonique, équivoque et donc thérapeutique. *Le Consentement* est ainsi valorisé comme la réhabilitation d'un usage heureux et moral de la littérature, comme le réinvestissement du littéraire pour réparer le brouillage entre réalité et fiction, ce que H. M.-K. appelle l'« abus de la littérature », sanctuarisé, exalté et revendiqué par Matzneff.

En même temps qu'il met à distance l'exigence de référentialité formulée par Springora, l'ouvrage fait du *Consentement* une célébration de la *transitionnalité* de la littérature. C'est sur cette base qu'est dénoncée la judiciarisation⁹ de la publication de ce roman autobiographique, procédure qui l'aurait privé de sa valeur littéraire – ou *transitionnelle*, littérature et *transitionnalité* étant pour H. M.-K. absolument indissociables – en en faisant une pièce à conviction. Alors même que Springora a choisi d'inscrire son expérience dans le champ littéraire et opté pour une thérapie romanesque, le parquet de Paris, les éditions Gallimard et l'association l'Ange bleu, en s'emparant de son œuvre et en la déplaçant dans le champ judiciaire, la lui auraient confisquée et prétendraient lire la fiction et son ambiguïté comme une réalité univoque. C'est ce mouvement, de la lettre de la littérature à celle de la loi, que H. M.-K. qualifie de « scénario #MeToo » et qu'elle définit comme un « scénario judiciaire de la réception ».

⁹ Voir *supra*, note 7.

#MeToo & les *trigger warning* : le règne de l'univocité

Le mouvement #MeToo, en ce qu'il marque d'après H. M.-K. une « révolution de l'affectivité commune », fonderait un nouveau rapport à la littérature, dont les *trigger warning* seraient à la fois le produit et le programme. S'il s'impose, aux yeux de l'autrice, comme la pierre angulaire de la réception du poème de Chénier par les agrégatif-ves et de celle du roman de Springora par Gallimard *et alii*, c'est parce qu'elle y voit un double procès intenté, par une lecture *littérale*, à la littérature et à sa littéarité. En lisant la qualification du poème de Chénier de viol comme un resserrement interprétatif autour du seul point de vue de Nais – qui serait dès lors construite comme une *victime* au sens juridique du terme –, H. M.-K. peut associer cette querelle à l'affaire Matzneff et refuser ensemble la judiciarisation des réceptions de « L'Oaristys » et du *Consentement*.

Le court épilogue de l'essai dévolu au roman autobiographique 77 de Marin Fouqué le consacre enfin comme parangon de la littérature « immédiatement, vraiment, transitionnelle » (p. 165) plus encore que le roman de V. Springora. Les textes littéraires sont ainsi partagés, entre ceux « vraiment transitionnels » – Springora et Fouqué –, ceux qui peuvent l'être à condition de faire preuve de « générosité » dans leur lecture – « L'Oaristys » – et ceux qui ne le sont pas et ne peuvent pas l'être – Matzneff et la pornographie de son écriture privant son œuvre de toute *transitionnalité*.

Savoir situé, savoir se situer

L'ensemble des thèses que H. M.-K. soutient dans son ouvrage est assujetti à la préservation de « l'espace transitionnel de la littérature, c'est-à-dire de la littérature entendue au meilleur de sa définition ». Cette thèse lui permet de déplacer – confisquer ? – les enjeux féministes des trois débats et de prétendre ne pas *prendre parti*, ne pas se positionner politiquement en leur sein. Aussi le titre de l'essai, tout comme l'annonce de sa problématique – la définition de ce que serait « un partage féministe de la littérature » – agissent-ils comme des trompe-l'œil : assumé, dans le cas du mouvement #MeToo, dont l'autrice avoue ne parler que superficiellement, passé sous silence dans le cas du féminisme.

Il semble que H. M.-K. construise la notion de « partage féministe de la littérature » comme le synonyme du « partage transitionnel¹⁰ ». Ce débat semble ainsi opposer des acteur-rices qui ne discutent en fait pas des mêmes questions. La mention

incidente du « féminisme » dans une note de l'essai qui précise l'emploi du terme « phallogocentrisme » et affirme qu'il a été « repris par le féminisme français (Luce Irigaray, notamment) » (p. 56) est à cet égard significative. Le singulier du terme *féminisme* signale que l'ouvrage de H. M.-K. ne choisit pas le même paradigme épistémologique que celui privilégié par les signataires de la lettre des agrégatif-ves et du billet « Voir le viol ». En reprenant sans l'interroger la confusion états-unienne qui, après 1979, a fait du féminisme d'Hélène Cixous, Julia Kristeva et Luce Irigaray le *French feminism*, l'ouvrage révèle que l'inspiration psychanalytique – plus précisément winnicottienne – de son rapport à la littérature, touche aussi son rapport au féminisme¹¹.

Aussi le mouvement #MeToo n'est-il appréhendé que sur le plan judiciaire et sur celui des affects, se voyant réduit soit à une succession de procès, soit à une accumulation de paroles de victimes, appréhendées dans la singularité de leurs *traumas* respectifs. Cette interprétation omet le caractère anonyme de la majorité des accusations qui s'y sont exprimées, et l'oppression systémique qu'elles ont prétendu exprimer. De la même manière, la question du viol et de sa définition n'est pas abordée sous l'angle des études féministes et des études de genre, mais dans les champs juridique et psychanalytique. Aussi les deux partis de cette controverse – au sein de laquelle H. M.-K. est bien plus située qu'elle ne semble le penser – ne parlent-ils pas le même langage. Pour l'autrice, la qualification du poème comme une scène de viol ne peut résulter que de la *seule* considération du point de vue de Naïs et de la lecture du texte comme un *récit* de viol. Cette idée est fondée sur la caractérisation du terme de *viol* comme un « mot militant extrême » (p. 58), un « mot qui accuse » et qui « légitime le dépôt d'une plainte judiciaire ou peut s'accompagner d'ostracismes graves » (p. 64). En pointant, après Brice Tabelaing¹², une rhétorique judiciaire que les textes des agrégatif-ves et des auteur·rices du billet « Voir le viol » ne contiennent pas – c'est leur accorder bien peu de crédit que de penser qu'ils mettraient Daphnis, personnage de fiction, sur le banc des accusés –, H. M.-K. refuse le terme « viol » pour le poème de Chénier et on pourrait penser, si elle ne l'avait pas déjà admis pour *Clitandre* de Corneille, qu'elle invalide son application à tout texte littéraire fictionnel¹³. Au-delà de l'opposition entre textualisme et positivisme et des critiques pertinentes de la lecture mimétique des

¹⁰ Elle précise ce que le partage peut avoir d'inconditionnellement *transitionnel* dans une note de son article « Enseigner avec civilité. *Trigger warning* et problème de partage de la littérature », *Transitions*, 3 mars 2018 : http://www.mouvement-transitions.fr/index.php/litterarite/articles/sommaire-general-de-articles/1535-n-4-h-merlin-kajman-enseigner-avec-civillite-trigger-warning-et-problemes-de-partage-de-la-litterature#_ftn2.

¹¹ Il est frustrant de ne rien lire, dans un essai qui se donne pour objet le « partage féministe de la littérature », concernant les apports théoriques de Monique Wittig, qui s'est pourtant vigoureusement opposée aux positions d'H. Cixous.

¹² B. Tabelaing, « Voir ou ne pas voir le viol. L'Éthique du métadiscours », *Transitions*, 30 avril 2018, <http://www.mouvement-transitions.fr/index.php/litterarite/articles/sommaire-general-de-articles/1586-n-5-b-tabelaing-voir-ou-ne-pas-voir-le-viol-l-ethique-du-metadiscours>.

étudiant·es proposées par l'autrice, c'est bien autour de la « définition extra-littéraire » du *viol* que le désaccord semble continuer à s'articuler. L'inceste, lui, n'est problématisé qu'à partir de l'opposition du langage de la tendresse à celui de la passion et du contresens entre les deux systèmes sémiotiques des enfants et des adultes, conceptualisée par Sandor Ferenczi¹⁴.

L'ouvrage choisit ainsi de croiser non pas littérature et études féministes, mais littérature et psychanalyse et semble ériger une nette frontière entre savoir universitaire et savoir militant – renvoyé à un savoir dogmatique, alors même qu'il est bien souvent fondé sur des savoirs universitaires empruntés à la sociologie, à l'anthropologie, aux sciences politiques et aux études de genre –, en délaissant les potentialités théoriques ouvertes par les études de genre, pourtant institutionnalisées en France depuis le début des années 2000 et importées depuis dans le champ littéraire.



L'essai d'Hélène Merlin-Kajman est intéressant dans la mesure où il ranime les polémiques dont il est le produit et contribue à en faire de stimulantes controverses scientifiques. La lecture proposée par H. M.-K. et son positionnement au sein de ces discussions a néanmoins ceci de frustrant qu'elle ne situe pas le débat dans le champ qu'il s'était initialement proposé. En inscrivant le débat Chénier dans le strict champ du débat littéraire, en lisant la prise à parti du jury d'agrégation par les agrégatif·ves comme la mise en place d'une scène de type judiciaire qui inviterait le jury à « arrêter le sens » du texte littéraire, H. M.-K. omet ce que les préoccupations des deux partis de cette controverse peuvent avoir de commun. On peut aussi lire la lettre des étudiant·es, au rebours de l'interprétation qu'en fait H. M.-K., comme une mise en cause de l'éviction de toute forme de subjectivité dans la pratique de la lecture universitaire et dans l'enseignement de la littérature depuis le secondaire. Aussi cette injonction à penser la transmission des textes littéraires semble-t-elle fondée sur le postulat que la lecture littéraire scolaire désinvestit le lecteur ou la lectrice comme sujet. Il est d'autant plus regrettable qu'H. M.-K. n'ait pas senti l'ironie de cette adresse au jury d'agrégation qu'elle semble investie, comme ceux qu'elle critique, d'un sentiment d'urgence à réparer ce désengagement du sujet-lecteur. Les deux partis incarnent à deux étapes distinctes de la carrière d'un·e

¹³ À la lecture des troisième et quatrième chapitres de l'ouvrage, on est amenée à se demander si la qualification d'une scène de meurtre – à l'instar de celle de *L'Étranger* de Camus, canonisée par l'institution scolaire et régulièrement étudiée dans le secondaire –, ferait l'objet d'une telle confusion entre le crime, son instruction juridique et sa qualification.

¹⁴ Sandor Ferenczi, « Confusion de langue entre les adultes et l'enfant. Le langage de la tendresse et de la passion » (1933), in *Psychanalyse 4. Œuvres complètes*, vol IV, 1927-1933, trad. J. Dupont et B. Pasztori, Payot, 1982.

enseignant·e, le rejet d'une conception de l'enseignement littéraire sur le mode du transfert pur et simple d'un modèle visant à codifier leur façon de lire les œuvres.

PLAN

- [Le partage transitionnel de la littérature](#)
- [Le viol chez Chénier : dangers d'une lecture mimétique](#)
- [Le Consentement : roman ou pièce à conviction ?](#)
- [#MeToo & les trigger warning : le règne de l'univocité](#)
- [Savoir situé, savoir se situer](#)

AUTEUR

Lola Marcault-D.

[Voir ses autres contributions](#)

lola.marcault@gmail.com